

“ UN PLAN D’ACTIONS CONCERTÉ FACE À LA SALINISATION DE LA CAMARGUE GARDOISE ”

Plan d'action partenarial 2025 - 2030

Eau, zones-humides, salinité sur le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Camargue gardoise.

▶▶ EDITO

SOMMAIRE

■ Éditorial

■ Processus d'élaboration du plan d'action

■ Plan d'action eau, zones humides, salinité : 3 axes et 3 niveaux de priorités.

Une mobilisation générale en Camargue Gardoise regroupe depuis fin 2021 l'ensemble des acteurs socio-économiques, les vignerons avec leurs syndicats, la chambre d'agriculture, les élus locaux, départementaux, régionaux, les parlementaires, les ASA, les établissements publics de bassins, les riziculteurs, les sagneurs, les Salins du Midi, les grands propriétaires, les acteurs associatifs, les scientifiques, pour s'engager dans une démarche volontariste et contributive.

Objectif, agir face à l'augmentation de la salinisation de l'eau et des sols dans les espaces naturels et les milieux agricoles.

Le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, coordonne et anime la mobilisation collective qui implique et permet l'expertise, la contribution et l'action de chacun. Dans ce contexte, un comité technique et un comité de suivi ont été constitués avec l'État dès 2022. Un apport significatif d'eau douce du Rhône a été obtenu à partir de l'écluse de Saint Gilles avec Voies Navigables de France. Des expérimentations d'aspersion avec la compagnie du Bas Rhône Languedoc sur des parcelles de vignes ont été mises en œuvre. De nombreux rendez-vous - avec l'agence de l'eau, les parlementaires ou les interlocuteurs de l'Etat notamment - ont permis de poser toutes les problématiques et une « mission Camargue » a été diligentée par le Premier Ministre Jean Castex en fin de mandature.

Face aux premiers effets des changements globaux, la Camargue se mobilise pour relever un défi inédit. Avec ses 37 actions, le plan « eau, zones-humides, salinité » vise à améliorer la circulation et la gestion de l'eau douce sur le périmètre du SAGE Camargue gardoise sur le moyen et le long terme. Ce plan a été validé par le Comité de suivi et par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Camargue gardoise. Une phase de mise en œuvre débute pour les 5 prochaines années. Des solutions et des adaptations qui s'inscrivent dans une démarche d'échanges et de concertations permanentes.

Robert CRAUSTE,

Président du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise.



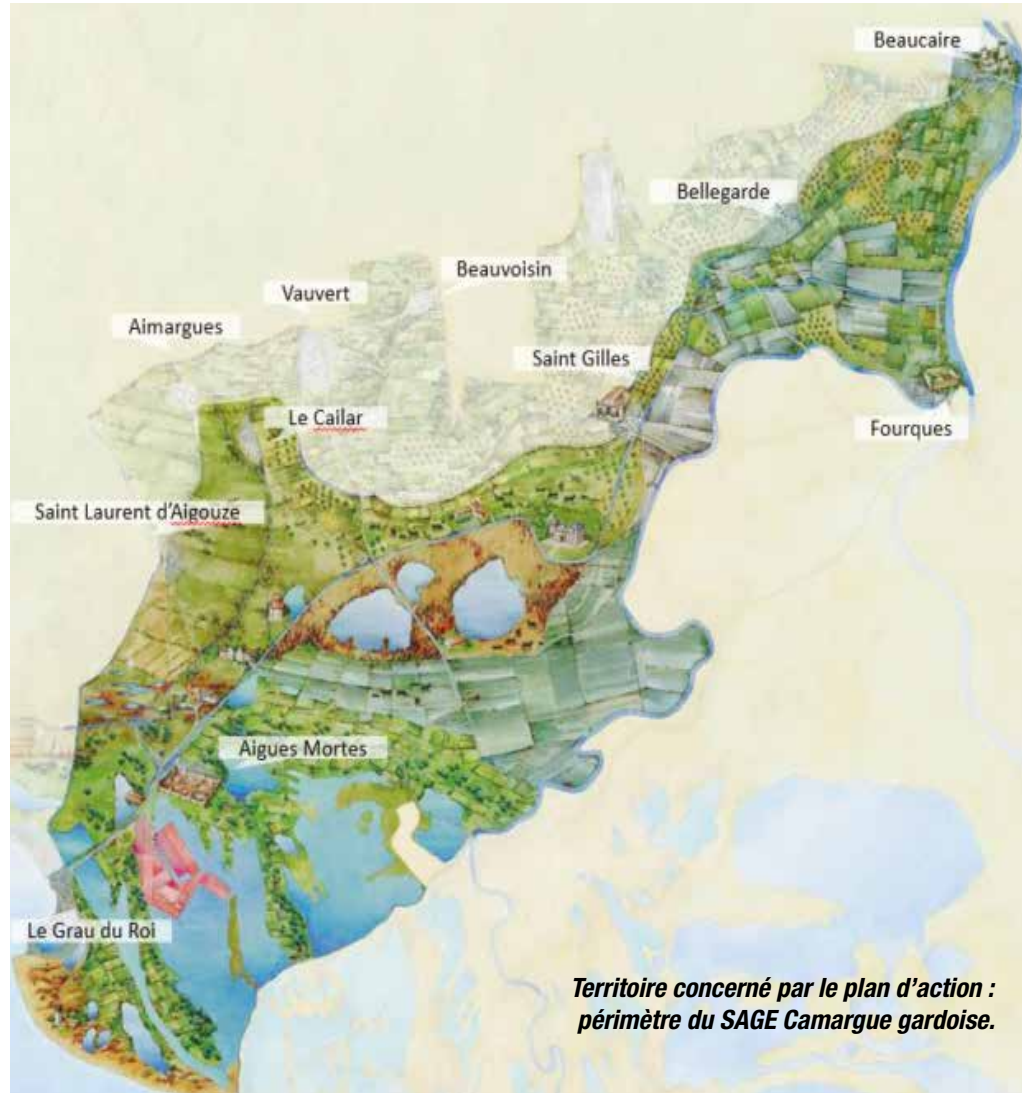
PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION :

Objectifs stratégiques :

- 1/ Organisation de la gestion de l'eau douce sur le périmètre du SAGE Camargue Gardoise dans un contexte de changement climatique.
- 2/ Mobilisation et coordination des partenaires pour agir sur le moyen et le long terme.

Un plan d'action élaboré en plusieurs phases :

- Octobre 2021 : « Etat d'urgence » suite à des atteintes catastrophiques sur le vignoble IGP Sable de Camargue. Première prise de contact pour des solutions d'urgence, pilotage SMCG/DDTM.
- Janvier 2022 : Deuxième réunion sur la problématique avec présence du sous-préfet. VNF propose de tester dès mars 2022 des éclusages à vide à l'écluse de St Gilles, couplés à des mesures de la salinité de l'eau du canal du Rhône à Sète.
- De mars 2022 à septembre 2024, **7 comités techniques** ont permis des échanges techniques autour des solutions d'urgence à déployer. Puis de structurer les grandes orientations et le contenu du plan d'action eau, zones humides, salinité.
- Mai 2022 : **1er Comité de suivi** salinisation instaurant la création d'un Comité technique (22 partenaires, composé de techniciens) et d'un Comité de suivi (35 partenaires, composé d'élus et de techniciens). Deux Comités co-présidés par le président du SMCG et la Direction de la DDTM du Gard.



- Mars 2023 : **2ème Comité de suivi** avec le bilan des actions à court-terme présentées par chaque partenaire : VNF, CA30, BRL, EPTB VV, RB Camargue. Eclusages journaliers pour VNF à l'écluse de St Gilles, Evaluation du fonctionnement du Barrage anti-sel de St Laurent d'Aigouze conduit par l'EPTB Vistre-Vistrenque... Des résultats positifs et encourageants. Toutefois des actions à moyen-terme doivent être envisagées dans le cadre d'un plan d'action plus global.
- Mars 2024 : **3ème Comité de suivi** avec la présentation des grandes orientations du plan d'action eau, zones humides, salinité et d'une priorisation des actions. Validation à l'unanimité et intégration de propositions formulées.
- Octobre 2024 : **4ème Comité de suivi** avec la présentation du contenu des 37 fiches action. Validation à l'unanimité du plan d'action eau, zones humides, salinité.

Les partenaires techniques et financiers :



PLAN D'ACTION EAU, ZONES HUMIDES, SALINITÉ 2025-2030

3

Objectifs généraux

- ✓ Améliorer les connaissances (10 actions)
- ✓ Agir dans un contexte de changement climatique (22 actions)
- ✓ Gouvernance (5 actions)

4

Volets thématiques

- ✓ Hydraulique
- ✓ Agricole et espaces naturels
- ✓ Qualité des eaux au regard de la salinité
- ✓ Innovation et gouvernance

37

Actions opérationnelles prioritaires

- ✓ Priorité 1 : 19 actions
- ✓ Priorité 2 : 11 actions
- ✓ Priorité 3 : 7 actions

N°A1-3 CRÉER UN OBSERVATOIRE DE LA SALINITÉ À L'ÉCHELLE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DE CAMARGUE (DELTA DU RHÔNE)

Objectif général : Améliorer les connaissances

Objectif stratégique visé : Capitaliser les données existantes sur la salinité (surface et souterraine) et en ajouter de nouvelles si nécessaire. Cela permettra la compilation de données représentatives et standardisées pouvant être analysées pour une meilleure compréhension de ce phénomène.

Rappel du cadre réglementaire :

Contexte : Action décidée lors de la 1^{ère} conférence des Maires de la Réserve de biosphère de Camargue (RB) en mai 2022.

Description de l'action : Cette action consiste à :

- Centraliser les données existantes sur la salinité à l'échelle de la RB de Camargue (20 communes) à l'aide d'une BDD accessible et de supports cartographiques.
- Identifier les manques éventuels de données pour les eaux de surface et les eaux souterraines.
- Si besoin compléter ou créer un réseau de mesures standardisé et automatisé grâce à la mise en place de sondes connectées (télétransmission).
- Envisager du reporting et de l'analyse de ces données.

Localisation : Réserve de biosphère de Camargue (Delta du Rhône)

Lien avec d'autres actions : A2-16 – Assurer le suivi de l'observatoire de la salinité à l'échelle de la réserve de Biosphère de Camargue

Acteurs pressentis pour sa mise en œuvre : Structures porteuses de la démarche RB – SMCG et PNR Camargue

Calendrier de mise en œuvre : 2024 - 2025

Coût estimatif de l'action : 60 jours à répartir entre le PNRC et le SMCG

Financement possible : Fond vert pour le PNRC. Agence de l'eau RMC pour le SMCG

Pertinence, efficacité et faisabilité de l'action : Pertinence : +++, Efficacité : ++, Faisabilité : ++

Exemple de fiche action ►
retrouvez l'ensemble des fiches action sur le site internet du SMCG :
www.camarguegardoise.com

Axe 1 : Améliorer les connaissances

Priorité 1 : 2025 - 2027

A1-1 : Réaliser un état des lieux des réseaux (canaux, fossés, roubines...) et des ouvrages hydrauliques (vannés, pompes...) : production d'une cartographie à partir d'enquêtes auprès des Présidents d'ASA, d'agriculteurs et d'irrigants individuels sur le périmètre du SAGE Camargue gardoise.

Pilote :
CA30-SMCG

Partenaires :
ASA, agriculteurs, intercommunalités, gestionnaires publics, sociétés de chasse...

Budget prévisionnel :
90 jours CA30
30 jours SMCG

Co-financeurs possibles :
AE RMC, autres à définir.

A1-2 : Comprendre et repérer les usages et les modes de fonctionnement de l'ensemble des gestionnaires hydrauliques (ASA ou autres propriétaires). La réalisation de l'action A1-2 sera basée sur la même méthodologie l'action A1-1. Production d'une cartographie à partir d'enquêtes auprès des ASA, d'agriculteurs et d'irrigants individuels sur le périmètre du SAGE Camargue gardoise.

Pilote :
CA30-SMCG

Partenaires :
ASA, agriculteurs, intercommunalités, gestionnaires publics, sociétés de chasse...

Budget prévisionnel :
90 jours CA30 - SMCG

Co-financeurs possibles :
AE RMC, autres à définir.

A1-3 : Créer un observatoire de la salinité à l'échelle de la Réserve de biosphère de Camargue (Delta du Rhône) : structurer un réseau de suivi standardisé permettant une analyse annuelle et sur le long terme.

Pilote :
SMCG

Partenaire :
PNRC

Budget prévisionnel :
60 jours SMCG - PNRC

Co-financeurs possibles :
AE RMC, autres à définir.

A1-4 : Créer un modèle de gestion intégrée des eaux à l'échelle de la Camargue Gardoise, intégrant le risque de salinisation des eaux et des sols. Ce modèle de gestion de la ressource en eau permettra une meilleure compréhension de la réponse de ce territoire à différents forçages anthropiques (activités humaines) et climatiques.

Pilote :
SMCG

Partenaires :
INRAE centre de Colmar, Tour du Valat

Budget prévisionnel :
126 700 €

Co-financeurs possibles :
AE RMC, autres à définir.



A1-5 : Réaliser une étude AMO pour l'adaptation de la prise d'eau de Beaucaire et du déversoir de Nourriguier aux besoins futurs. Etudier le fonctionnement hydraulique du canal entre Beaucaire et l'embouchure du Vistre, évaluer les besoins et usages actuels, étudier la réhabilitation de la prise d'eau de Beaucaire et du déversoir du Nourriguier.

Pilote :
VNF

Partenaire :
l'AMO qui sera retenu

Budget prévisionnel :
300 k€

Co-financeurs possibles :
VNF autofinancement
+ autres à définir.

A1-6 : Etablir un porter à connaissance par une synthèse bibliographique des recherches en cours sur la résistance au sel des espèces cultivées en Camargue et les techniques d'irrigation pour lutter contre la salinité des sols.

Pilote :
CA30

Partenaires :
INRAE, CFR, IDELE, CIRAD, IFV, CTIFL,
Arvalis, SUDEXPE, CA30, CA13

Budget prévisionnel :
30 jours

Co-financeurs possibles :
CA30 autofinancement



Priorité 2 : 2026 - 2028

A1-7 : Etablir un modèle hydraulique pour optimiser la circulation de l'eau douce afin de préserver les équilibres des usages et des milieux. Une modélisation hydraulique des eaux de surface permettra d'estimer les volumes d'eau entrants, la circulation en gestion courante afin d'obtenir un bilan hydrologique.

Pilote :
SYMADREM

Partenaire :
BE retenu

Budget prévisionnel :
300 k€

Co-financeurs possibles :
Etat, UE, AE RMC

A1-8 : Réaliser une étude sur des apports potentiels d'eau douce via le Vidourle dans le secteur de la Renarde, du Môle et de la Marette. Diagnostic global du fonctionnement de ce casier hydraulique, de la présence d'habitats/espèces et du potentiel agricole avant d'explorer des solutions de réhabilitation d'ouvrages.

Pilote :
EPTB Vidourle

Partenaire :
BE retenu

Budget prévisionnel :
70 k€

Co-financeurs possibles :
AE RMC, Etat, Région, CD30

A1-9 : Quantifier et localiser les besoins en eau douce nécessaires pour le système agricole et les zones humides naturelles. En continuité des actions A1-1 et A1-2, une compilation des volumes nécessaires sera dressée sur la base d'une synthèse chiffrée et d'une cartographie.

Pilote :
CA 30 - SMCG

Partenaires :
VNF, SYMADREM

Budget prévisionnel :
40 jours CA30
+ 30 jours SMCG

Co-financeurs possibles :
AE RMC, autres à définir.

A1-10 : Apporter de l'eau douce gravitairement dans le canal du Rhône à Sète via le canal d'irrigation des Italiens (prise d'eau de Nourriguier sur le Rhône). Etudier la possibilité de laisser ouvert jusqu'à un débit donné le canal d'irrigation des Italiens pour alimenter gravitairement le canal hors période d'irrigation et forcer le déversement du canal des italiens dans le canal VNF.

Pilote :
SYMADREM

Partenaires :
ASA Nourriguier, VNF, BE retenu

Budget prévisionnel :
50 k€

Co-financeurs possibles :
Etat, UE, AE RMC

Axe 2 : Agir dans un contexte de changement climatique

Priorité 1 : 2025 - 2027

A2-11 : Maintenir voire augmenter les apports d'eau douce du Rhône et du Petit Rhône dans le canal du Rhône à Sète (écluse de Saint Gilles et déversoir du Nourriguier). Action engagée depuis mars 2022 qui pourrait être renforcée par des travaux soumis à évaluation.

Pilote :
VNF

Partenaires :
BE AMO

Budget prévisionnel :
non évalué, assumé depuis mars 2022 par VNF

Co-financeurs possibles :
à définir.

A2-12 : Maintenir et développer les cultures irriguées (submersion, aspersion, goutte à goutte) pour un volume suffisant d'eaux douces entrant en Camargue. Des actions globales et locales seront menées. Recherche de soutien des activités agricoles, organisation de journées techniques et de formations grâce à l'outil « CARGeau » développé par les chambres d'agriculture : « faire les bons choix sur mon exploitation pour optimiser la gestion de l'eau face au changement climatique ».

Pilote :
CA30

Partenaires :
BRL, CFR, SMCG...

Budget prévisionnel :
à définir

Co-financeurs possibles :
RESOLIA pour la formation CA30/ VIVEA, Région

A2-13 : Encourager les expérimentations sur la recherche de variétés résistantes au sel, sur les changements de pratiques culturales et sur les techniques d'irrigation dans les cultures ciblées (riziculture, viticulture, prairies, producteurs de légumes et de céréales, arboriculture). Diagnostics d'exploitation avec l'outil « CARGeau » et journées de formation.

Pilote :
CA30

Partenaires :
BRL, CFR, SMCG...

Budget prévisionnel :
à définir

Co-financeurs possibles :
RESOLIA pour la formation CA30/ VIVEA, Région

A2-14 : Etudier la faisabilité d'extension du Réseau Hydraulique Régional BRL. Secteur sud de la Souteyranne à l'Espiguette.

Pilote :
BRL

Partenaires :
BE, profession agricole, CA30

Budget prévisionnel :
à préciser

Co-financeurs possibles :
pas recherché

A2-15 : Déploiement d'une stratégie littorale sur le littoral Camarguais de gestion intégrée du trait de côte et de lutte contre la submersion marine. Stratégie en cours d'élaboration depuis 2022, orientations stratégiques envisagées pour 2025 avec à terme élaboration d'un PAPI littoral.

Pilote :
SYMADREM

Partenaires :
Etat, collectivités, acteurs du littoral

Budget prévisionnel :
à définir

Co-financeurs possibles :
UE, Etat, Région, Intercommunalités

A2-16 : Etudier la faisabilité d'une réhabilitation du barrage anti-sel sur le Vistre canal à Saint Laurent d'Aigouze. Etude finalisée avec chiffrage des différents scénarios.

Pilote :
EPTB VV

Partenaires :
CCTC, SMCG

Budget prévisionnel :
60 k€

Co-financeurs mobilisé :
AE RMC

A2-17 : Favoriser la mise en œuvre des plans de gestion du complexe Scamandre-Charnier-Crey et de l'étang de la Murette. Mettre en place des mouvements d'eau pour limiter l'eutrophisation des étangs et améliorer la qualité de l'eau et des usages.

Pilote :
CCPC et Commune Aigues-Mortes

Partenaires :
DDTM, DREAL, AE RMC, SAGE Camargue gardoise

Budget prévisionnel :
Pdg Scam-Cha : 2 825 k€
Pdg Murette : 300 k€

Co-financeurs possibles :
AE RMC, Fonds verts, autres à définir.

A2-18 : Structurer une association de propriétaires, rive gauche et rive droite du Vistre canal (portage des travaux autour de la gestion des marais de la Carbonnière, barrage anti-sel...). Les partenaires accompagneront l'émergence d'une entité associative qui assurera la gouvernance locale de la gestion de l'eau. Cette entité établira un calendrier de gestion des ouvrages et portera des travaux de remise en état de plusieurs ouvrages hydrauliques.

Pilote :
ASA ou autre Association

Partenaires :
CCTC, SMCG, EPTB VV, Commune St Laurent d'Aigouze

Budget prévisionnel :
10 jours pour la structuration

Co-financeurs possibles :
Commune de St Laurent d'Aigouze, CCTC, AE RMC



Axe 2 : Agir dans un contexte de changement climatique



Priorité 2 : 2026 - 2028

A2-19 : Lancer un programme de remise en état des réseaux et ouvrages hydrauliques en lien avec les besoins identifiés dans l'état des lieux des actions A1-1 et A1-2.

Pilote :
SMCG

Partenaire :
à définir

Budget prévisionnel :
à définir

Co-financeurs possibles :
à définir

A2-20 : Accompagner le projet de réutilisation des eaux de la STEP du Grau-du-Roi pour la viticulture des Sables notamment.

Pilote :
CCTC

Partenaire :
Etat, collectivités, acteurs du littoral

Budget prévisionnel :
Etude 100 k€
Travaux 20 à 30 M€ HT

Co-financeurs possibles :
AE RMC, Région

A2-21 : Conduire un Plan de Gestion Stratégique Zones Humides et évaluer l'impact éventuel sur les redevances payées par les ASA.

Pilote :
SMCG

Partenaires :
AE RMC, Région

Budget prévisionnel :
PGSZH : 150 k€

Co-financeurs possibles :
AE RMC, FEDER

A2-22 : Limiter au maximum les coûts des consommations énergétiques payées par les ASA (négociations des abonnements avec les fournisseurs, EDF ou autre).

Pilote :
Union des ASA

Partenaire :
à définir

Budget prévisionnel :

Co-financeurs possibles :

A2-23 : Rechercher une contractualisation entre l'Etat et les ASA pour financer des investissements et des moyens humains (fonctionnement). L'union des ASA conduira une mission de mobilisation et d'appui des services de l'Etat sur les missions d'intérêt général assurées par les ASA (irrigation, ressuyage).

Pilote :
Union des ASA

Partenaire :
Etat

Budget prévisionnel :

Co-financeurs possibles :

A2-24 : Assurer le suivi de l'observatoire de la salinité à l'échelle de la Réserve de biosphère de Camargue.

Pilote :
SMCG

Partenaire :
PNRC

Budget prévisionnel :
20 k€/an

Co-financeurs possibles :
à définir

A2-25 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les acteurs socio-économiques sur les conséquences du changement climatique. Poursuivre le partage des connaissances actuelles et l'actualisation des données en mobilisant le Groupe de Travail sur le changement climatique du Conseil Scientifique et d'Ethique du Parc et de la Réserve de Biosphère.

Pilote :
SMCG

Partenaire :
PNRC

Budget prévisionnel :

Co-financeurs possibles :

Axe 2 : Agir dans un contexte de changement climatique

Priorité 3 : 2027 - 2029

A2-26 : Etudier la faisabilité de créer une retenue d'eau douce en amont des portes du Vidourle.

Pilote : à définir	Partenaires : Groupe de travail à constituer car demande initiale de la CA30	Budget prévisionnel : 50 à 70 k€	Co-financeurs possibles : à définir.
------------------------------	--	--	--

A2-27 : (Re)Mobiliser l'Association syndicale libre des Pinèdes de Petite Camargue dans un objectif de préservation de cet habitat naturel.

Pilote : SMCG	Partenaires : CRPF, propriétaires de pinèdes	Budget prévisionnel : 5 jours de temps agent	Co-financeurs possibles : à définir
-------------------------	--	--	---

A2-28 : Réaliser un programme de suivi de l'impact de la hausse de la salinité sur la végétation et les milieux naturels comme sur les cultures.

Pilote : à définir parmi les partenaires	Partenaires : instituts de recherche (INRAE, CIRAD, Tdv), PNRC, CA30, SMCG	Budget prévisionnel : à définir	Co-financeurs possibles : à définir
--	--	---	---

A2-29 : Evaluer la pertinence de créer d'autres barrages anti-sel

Pilote : SMCG	Partenaires : DDTM, EPTB, SYMADREM, CCTC, CA30	Budget prévisionnel : 50 k€	Co-financeurs possibles : pas recherché
-------------------------	--	---------------------------------------	---

A2-30 : Disposer d'un outil de suivi des mises en eau via les images satellitales selon le modèle appliqué au complexe Scamandre-Charnier

Pilote : SMCG	Partenaires : Groupe de travail à constituer	Budget prévisionnel : à définir	Co-financeurs possibles : à définir
-------------------------	--	---	---



A2-31 : Déployer des énergies renouvelables (solaire, éolien) pour le fonctionnement des ouvrages hydrauliques (pompes) gérés par les ASA. Engager une étude d'opportunité auprès d'un cabinet spécialisé.

Pilote : Union des ASA	Partenaires : ANASP, BE	Budget prévisionnel : 15 à 20 K€	Co-financeurs possibles : ADEME
----------------------------------	-----------------------------------	--	---

A2-32 : Etudier la faisabilité d'une unité de dessalement de l'eau de mer . Engager une étude d'opportunité technique, règlementaire, financière.

Pilote : SMCG	Partenaires : Groupe de travail à constituer	Budget prévisionnel : 15 à 30 K€	Co-financeurs possibles : Fonds vert
-------------------------	--	--	--

Axe 3 : Gouvernance

Priorité 1 : 2025 - 2029

A3-33 : Etudier la faisabilité de créer un fonds commun pour le financement des actions.**Pilote :**
SMCG**Partenaires :**
Région (PL21), Etat (Fonds vert), Interco (GEMAPI)**Budget prévisionnel :**
à définir**Co-financeurs possibles :**
à définir**A3-34 : Animer un comité technique et un comité de suivi.****Pilote :**
SMCG**Partenaires :**
membres du comité de suivi et du comité technique**Budget prévisionnel :**
6 à 8 jours/an**Co-financeurs possibles :****A3-35 : Mobiliser la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Camargue gardoise et la Commission salinité de la CLE.****Pilote :**
SMCG/État**Partenaires :**
membres de la CLE et membres associés**Budget prévisionnel :****Co-financeurs possibles :****A3-36 : Mobiliser la Réserve de biosphère de Camargue et son organe de gouvernance, la conférence des maires (élus et scientifiques)****Pilote :**
SMCG**Partenaire :**
PNRC**Budget prévisionnel :**
6 à 8 jours/an**Co-financeurs possibles :****A3-37 : Assurer le suivi et l'évaluation des actions****Pilote :**
SMCG/État**Partenaires :**
membres du comité de suivi et du comité technique**Budget prévisionnel :**
à définir**Co-financeurs possibles :**
AE RMC**LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES :**

- **AE RMC** : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- **AMO** : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
- **ASA** : Association Syndicale Autorisée (généralement pour la gestion de l'eau ou des canaux)
- **Union des ASA** : Union des Associations Syndicales Autorisées (regroupe plusieurs ASA)
- **BE** : Bureau d'études
- **BRL** : Bas Rhône Languedoc (entreprise d'aménagement hydraulique)
- **CA30** : Chambre d'Agriculture du Gard (30 est le numéro du département)
- **CCPC** : Communauté de Communes Petite Camargue
- **CCTC** : Communauté de Communes Terre de Camargue
- **CD30** : Conseil Départemental du Gard
- **CFR** : Centre Français du Riz
- **CLE** : Commission Locale de l'Eau
- **CRPF** : Centre Régional de la Propriété Forestière
- **DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- **EPTB Vidourle** : Établissement Public Territorial de Bassin du Vidourle
- **EPTB VV** : Établissement Public Territorial de Bassin Vistre Vistrenque
- **INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- **PGSZH** : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides
- **RESOLIA** : Centre de formation de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)
- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SMCG** : Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise.
- **STEP** : Station d'épuration
- **SYMADREM** : Syndicat Mixte d'Aménagement des Dignes du Rhône et de la Mer
- **UE** : Union Européenne
- **VNF** : Voies Navigables de France

Contacts

Nicolas Bonton, chef du service développement territorial, eau et biodiversité, référent salinité, nicolasbonton@camarguegardoise.com
 Claire Parise, chargée de mission SAGE Camargue gardoise, parise@camarguegardoise.com
 Centre de Découverte du Scamandre, route des iscles, Gallician, 30600 VAUVERT

Responsable de la publication : Robert Crauste**Rédaction :** Nicolas Bonton, Serge Colombaud, Pierre Jaumain**Mise en forme :** Williams Goudet**Crédits photos**

©Simon Baudouin, ©Jean E. Roché, ©Chambre d'agriculture du Gard, ©Maël Dalbeau, ©Rémi Tiné

Illustration

©Françoise Bargin